

K. S. F. L.

Kampf Sport Federatioun Lëtzebuerg

Siège social: 51, bd de Verdun

L-2670 Luxembourg

Tel: 691 69 19 78 (Marc THILL)

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 AOUT 2008

1. Vote unanime des statuts.
2. Election par acclamation du Comité Directeur: de MM. Bartolome Aguilera, Steve Differding, Gérard Guilhem, Frank Ruppert et Marc Thill.
3. Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'élire M. Marc Thill en tant que Président de la Fédération, ce que celle-ci fait par acclamation.
4. Le bureau distribue les charges comme suit: M. Frank Ruppert Secrétaire, M. Gérard Guilhem Trésorier et MM. Steve Differding et Bartolome Aguilera Membres.
5. Le droit d'entrée à la Fédération est fixé à 200€.(vote unanime)
6. La cotisation pour la saison 2008/2009 est fixée à 100€. (vote unanime)
7. Le prix par licence est fixé à 30€. (vote unanime)
8. Les clubs s'engagent à faire prendre des licences à leurs membres réguliers dans les meilleurs délais et à payer au moins 10 licences avant le 10 septembre 2008.
9. Vote du budget. (à l'unanimité)
10. M. Marc Thill est chargé de déposer les statuts.
11. MM. Gérard Guilhem et Marc Thill sont chargés d'ouvrir un compte bancaire au nom de la Fédération.
12. M. Marc Thill est chargé de faire enregistrer l'URL [www.ksfl.lu](http://www.ksfl.lu).
13. L'Assemblée Générale charge le Comité Directeur d'établir un règlement interne, applicable de suite et de le soumettre à l'Assemblée Générale prochaine. Elle le charge également d'établir des règlements pour les différents sports.
14. L'Assemblée Générale charge le Comité Directeur de recruter d'autres clubs de sports de combats pour adhérer à la Fédération et l'autorise à les coopter ainsi que leurs représentants au Comité Directeur. Les cooptations feront l'objet d'une validation lors de l'Assemblée Générale suivante.

Marc Thill  
Président

Frank Ruppert  
Secrétaire

Gérard Guilhem  
Trésorier